

Le Collège des Forces canadiennes situé à Armour Heights, à Toronto (Ont.), se compose de trois établissements d'enseignement pour la formation des officiers d'état-major:

Le Collège d'état-major.—Les officiers du grade de major (et l'équivalent) suivent un cours de 44 semaines qui les prépare à obtenir un grade supérieur dans les Forces armées du Canada. Ce cours a pour objet principal d'enseigner aux élèves à s'exprimer avec logique et précision, aussi bien oralement que par écrit. Il vise aussi à les familiariser avec les méthodes et règlements concernant le personnel et l'administration, les progrès scientifiques et techniques et l'actualité nationale et internationale. Le programme d'études est complété de divers conférenciers-experts du monde militaire et civil ainsi que des visites aux installations militaires et civiles au Canada et aux États-Unis.

L'École d'état-major.—Les officiers du grade de capitaine et lieutenant (et l'équivalent) suivent un cours de 14 semaines qui les prépare à occuper des postes subalternes d'état-major et d'administration dans les Forces armées du Canada. Le cours porte principalement sur les méthodes et règlements concernant l'administration militaire, la rédaction de la correspondance et l'organisation civile et militaire. Les élèves étudient également l'actualité nationale et internationale.

L'École des cours par correspondance.—Certains cours d'études scolaires et militaires sont à la disposition de tous les officiers des Forces canadiennes.

Le Collège de la défense nationale, à Kingston (Ont.), est un collège supérieur de défense, qui offre un cours de 11 mois portant sur les aspects économiques, politiques et militaires de la défense du Canada. Ce cours est suivi par des officiers supérieurs des forces armées et par des hauts fonctionnaires des ministères du gouvernement fédéral, ainsi que par quelques représentants de l'industrie. Les conférenciers sont choisis parmi d'éminents spécialistes en divers domaines, du Canada et d'autres pays. En outre, le Collège organise des voyages et des visites dans certaines régions du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Australie et de l'Amérique latine, afin de renseigner les étudiants sur les conditions de vie et sur les tendances qui existent tant dans leur pays qu'à l'étranger.

Section 5.—Le Conseil de recherches pour la défense

Le Conseil de recherches pour la défense est l'organe du ministère de la Défense nationale qui est responsable des recherches scientifiques. Le Conseil a été créé en 1947 par une modification apportée à la loi sur la défense nationale. Il fournit des conseils scientifiques au ministre de la Défense nationale, par l'entremise de son président, et l'aide d'ordre technique et scientifique aux Forces armées canadiennes.

Le Conseil se compose d'un président et d'un vice-président à plein temps, de cinq membres d'office, ainsi que d'un nombre variable de membres choisis dans les universités et dans l'industrie, et désignés par le gouverneur en conseil. Les membres d'office sont le sous-ministre de la Défense nationale, le président du Conseil national de recherches, le chef de l'état-major de la Défense, le vice-chef de l'état-major de la Défense et le chef des services techniques. Le président est l'administrateur en chef de l'organisation de recherches du Conseil. Il est membre du Conseil de la Défense, principal organisme responsable des politiques du ministère de la Défense nationale. Le vice-président en est membre associé.

L'organisme de recherches comprend huit installations au sein desquelles se poursuit un programme de recherches spécialement orienté vers les besoins militaires. Le Conseil poursuit également un programme de recherches *extra-muros* au moyen de subventions versées aux universités. Ces recherches, qui sont d'ordinaire de caractère fondamental, visent à mettre à jour de nouvelles connaissances dans des domaines qui se prêtent bien aux développements militaires importants. On aide également l'industrie en vue de favoriser et de renforcer le potentiel de recherches dans l'industrie de défense du Canada. Il s'agit d'un programme de recherches appliquées portant sur la défense. Le programme, à frais partagés, est financé et par l'industrie et par le gouvernement, chacun fournissant 50 p. 100 des fonds.